

ALBA - Commission Santé

A quoi faut-il penser en cas de grossesse, maternité, maladie et accident ? Check-list

A. Grossesse et maternité

1. Conclusion d'une police d'assurance perte de gain pour indépendante/salariée de sa propre Sàrl/SA:
 - Demander minimum 2 offres
 - Courtier ou pas?
 - Examen médical ou pas?
 - Si examen médical, réserve ou surprime?
 - Définir le délai de carence (15, 30, 60 jours, ...), qui a un grand impact sur le montant de la prime
 - Définir ce qui est assuré: couverture des charges? Charges + petit salaire?
 - Par la suite, adapter la couverture en fonction de l'évolution du chiffre d'affaires
 - Demander conseil à la FSA, qui a un service « Assurances » et fournit un glossaire utile (cf. site internet FSA)

2. Assurance perte de gain maladie pendant la grossesse

S'assurer que l'assurance perte de gain maladie couvre les cas de complications pendant la grossesse (≠ maladie).

Se rappeler que l'assurance perte de gain maladie ne preste plus à compter du jour de la naissance, sauf s'il y a une complémentaire PG pour congé maternité.

Allocations basées sur la comptabilité ou les encaissements, selon les assurances.

Attention : si l'assurance verse des « acomptes » sur indemnités, elle peut en exiger un remboursement partiel après coup (dès décision de taxation définitive, par ex.).

3. Allocation maternité et assurance perte de gain complémentaire

Il est rappelé que le montant maximal de l'allocation maternité est atteint à partir d'un salaire mensuel de CHF 7'350.- ($\text{CHF } 7'350 \times 0,8 / 30 \text{ jours} = \text{CHF } 196.-/\text{jour}$) et, pour

une indépendante, d'un revenu annuel de CHF 88'200.- (CHF 88'200.- x 0,8 / 360 jours = CHF 196.-/jour). Passé ce seuil, il faut couvrir la perte de gain par une assurance complémentaire.

Pour le paiement des prestations d'allocation maternité, la Caisse AVS demande la comptabilité de l'année précédant la naissance, sans possibilité de décision provisoire. Il faut donc penser à préparer ces documents à l'avance.

Retombées après l'indemnisation : forte augmentation des primes convenues !

4. Que prévoir pendant son congé maternité?

a) Avocate indépendante ou salariée de sa propre structure, exerçant dans une mono-structure ou une structure à deux associé-e-s

- disponibilité de l'associé-e?
- engagement d'un-e collaborateur-trice
- sous-traitance? Attention aux problèmes de TVA
- dossiers pénaux AJ: gestion à l'interne par un stagiaire ou associé-e, demande d'être relevée, demande de pouvoir être remplacée par un avocat-e d'une autre Etude, engagement d'un-e avocat-e?
- dossiers civils AJ: avertir le-la Président-e du nom du-de la remplaçant-e en précisant qu'on souhaite ne pas être relevée du mandat et que la liste des opérations comprendra l'ensemble de l'activité, avec mention des opérations effectuées par le-la remplaçant-e¹
- importance d'inclure l'activité du-de la remplaçant-e dans sa propre liste d'opérations
- curatelles
- nouveaux mandats pendant le congé maternité (prévoir qu'ils resteront dans l'Etude)
- honoraires : qui encaisse ?
- ligne de crédit pour les 2-3 mois de décalage ?

b) Avocate indépendante exerçant dans une plus grande structure (plus de 2 associé-e-s)

- remplacement à l'interne
- honoraires : qui encaisse ?
- qui garde le dossier?

¹ Cf. PV de la rencontre du Conseil de l'OAV avec la Confrérie des Présidents du 8 juin 2017.

- TVA en cas de sous-traitance à l'interne
- Mais si c'est une SA ou Sàrl, il n'y a qu'un numéro de TVA
- Clause de remboursement de frais ?

B. Incapacité de travail pour raison de maladie et accident

Ex: hernie discale, cancer du sein (1 femme sur 8 est touchée...), burnout, etc.

Imprévisibilité des cas de maladie/accident, durée potentiellement plus longue.

- Problématiques rencontrées pour s'affilier après survenance d'un cas (réserve, surprime)
- Augmentation des primes après survenance d'un cas
- Résiliation sur sinistre
- Un conseil : conclure une telle assurance dès que possible, car plus on avance en âge, plus il y a un risque de réserves et plus elle sera chère